

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Poitiers,

Madame la Rectrice,

Les conseils de discipline contre nos trois collègues de Melle ont été maintenus, et élargis à une quatrième enseignante. L'ampleur – au regard des faits - des sanctions déjà prises, le maintien même de ces conseils de discipline, montrent une volonté délibérée d'affaiblir voire de réprimer toute forme d'opposition syndicale. Il semblerait que ce soit une culture de la peur (peur de la hiérarchie, peur de l'engagement) que vous souhaitez diffuser dans l'Académie.

Le recours à une enquête administrative partielle contre des collègues qui défendent la haute idée qu'ils se font de leur métier au service de leurs élèves, et cela, sans les entendre réellement, ne nous paraît ni acceptable, ni juste, ni de nature à ramener la sérénité dans les établissements.

En effet, à rebours de ce que le Ministre souhaite faire des agents et des cadres de l'Education Nationale, à savoir de simples exécutants de politiques qui leur sont imposées, nous affirmons que la loyauté envers l'institution ne doit pas être confondue avec une soumission servile.

Nous affirmons que l'expression des droits syndicaux n'est pas négociable.

Nous affirmons que **l'acceptation du dissensus** est au cœur de tout système démocratique, du moins d'un système démocratique vivant. C'est bien le renoncement à défendre les libertés démocratiques sous toutes leurs formes qui affaiblit la démocratie elle-même. C'est au *demos* qu'il faudrait rendre le *kratos*.

C'est pourquoi, Mme la Rectrice, nous vous demandons d'abandonner les poursuites contre nos collègues mis.e.s en cause pour leur implication dans le refus de feu les E3C. Vous pourriez ainsi contribuer à rétablir les bases d'un véritable dialogue qui permettrait aux professeur.e.s de retrouver un peu de confiance dans leur hiérarchie.

Pour le SNES-FSU :

Pour le SNFOLC :

Pour SUD EDUCATION :

